

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 67 (1982)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

11

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 11, novembre 1982

Le Raiffeisen Messenger



Inaugurations

La Caisse Raiffeisen de Bernex a inauguré ses nouveaux locaux

La Caisse Raiffeisen de Bernex, village de la campagne genevoise entre l'Arve et le Rhône, a connu ces dernière

années un développement que l'on peut qualifier de satisfaisant, bénéficiant, en outre, de l'augmentation

de la population dans les communes limitrophes du grand centre urbain qu'est Genève.

La commune de Bernex comptait en 1927 environ 1100 habitants et en 1977 7300 habitants. Fondée en 1927, notre Caisse a donc fêté cette année ses cinquante ans d'activité. Ce jubilé a été marqué par une sortie, qui nous a conduits jusque dans l'Oberland bernois, à Interlaken plus précisément. Cette sortie restera longtemps gravée dans la mémoire de tous les participants!

Occupant jusqu'en été de l'année dernière des locaux quelque peu vétustes, et devant le développement

escompté par le comité de direction de notre Caisse d'une part, et pour des motifs de sécurité d'autre part, nous dûmes adapter nos locaux aux exigences de notre temps. Nous avons donc inauguré en août de l'année dernière nos nouveaux locaux, clairs et fonctionnels, situés à la rue du Village, dans ce qu'il est convenu d'appeler le «vieux village», à quelques pas de nos anciens locaux.

Nos nouveaux locaux nous permettront désormais d'accueillir nos fidèles (et nouveaux!) clients de façon optimale et de les conseiller dans un cadre agréable et sympathique!

(M.G.) ■



Les locaux spacieux et agréables de la Caisse Raiffeisen de Bernex.
Photo J.-P. Cerez

Nouveaux locaux pour la Caisse Raiffeisen de Courtion-Misery

Fondée en 1916 sous la houlette de l'abbé Gobet, alors curé de Courtion, la Caisse Raiffeisen de Courtion-Misery rassemblait à l'époque 25 membres. Au terme du premier exercice, son chiffre de roulement atteignait 162 025 francs. Le bouclage des comptes de l'année 1981 laissa

apparaître un montant de Fr. 16 540 950.— pour 150 sociétaires provenant des villages de la région, soit: Courtion, Misery, Corralettes, Cormérod et Cournillens.

En décembre 1968, les bureaux de la Caisse quittèrent Courtion pour Misery où, après avoir occupé

le rez-de-chaussée d'une petite villa, ils viennent de trouver un cadre entièrement nouveau — et idéal! — dans la demeure des gérants, M. et M^{me} Jean-Pierre Corpataux. Bénéficiant désormais d'un équipement parfaitement adapté aux besoins de la Caisse, l'établissement bancaire se devait de marquer l'événement d'une pierre blanche. Le matin du samedi 25 septembre 1982, la population avait tout loisir de visiter les nouvelles installations. L'après-midi, en présence des présidents des deux comités, MM. Edouard Gumy et Jean Berset, une fête a réuni quelques invités pour une visite des nouveaux locaux, suivie d'une réception à Cournillens. Dans ses propos de bienvenue, M. Gumy devait évoquer les raisons de la naissance du principe Raiffeisen et rendre hommage à ceux qui, dans la

paroisse, « firent de la petite Caisse des débuts l'établissement florissant dont nous sommes légitimement fiers aujourd'hui ».

Représentant l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, M. Nicolas Blanc estima avec justesse que l'inauguration de 1982 n'était pas le simple aboutissement d'une longue période de progrès et de succès, mais bien le point de départ d'une nouvelle étape. Au nom du comité de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand, M. Joseph Seydoux souhaita que les Caisses Raiffeisen se développent non seulement dans un rayon limité, mais aussi à l'extérieur de leur cercle paroissial. Des félicitations furent aussi adressées au gérant ainsi qu'aux artisans d'une réalisation qui fait honneur à ceux et à celles qui l'ont voulue.

(jpc.) ■



La maison abritant les nouveaux locaux de la Caisse Raiffeisen de Courtion-Misery.

Editorial

Là-bas

C'est loin de nos frontières que vous emmène LE MESSAGER RAIFFEISEN de ce mois, plus précisément dans les pays en voie de développement, par l'intermédiaire de ses pages consacrées au thème principal.

En effet, nous nous sommes intéressés d'un peu plus près au développement des Banques Populaires du Rwanda, projet auquel l'Union suisse des Caisses Raiffeisen participe, de diverses manières, depuis son lancement en 1974, en collaboration avec la Confédération.

Trente années d'aide technique sous différentes formes indiquent clairement que le potentiel de connaissances et d'expériences de l'Occident dont le tiers monde a besoin pour améliorer les conditions de vie de ses populations n'est pas transposable sans une intégration du projet au milieu local. Or, le projet des Banques Populaires du Rwanda, précisément, montre qu'il correspond aux structures sociales et économiques du Rwanda et qu'il répond aux besoins de sa population: c'est là, sans doute, que réside la clé du succès enregistré depuis huit ans.

Là-bas aussi, à des milliers de kilomètres de chez nous, l'idée de la « coopérative d'épargne et de crédit » fait son chemin...

Bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-Louis Emmenegger
Rédacteur responsable

Sommaire

Inauguration de locaux	2
L'épargne dans les pays en développement	4
L'aide publique suisse au Rwanda	6
Le Rwanda	8
Les Banques Populaires du Rwanda	9
L'interview du mois	11
Chronique économique	12
Le savez-vous ?	13
La vie rurale	14
Assemblées des Fédérations	16
Les Caisses Raiffeisen dans l'économie fribourgeoise	18
Nouvelles des Caisses affiliées	19
Nous avons lu pour vous	21
Humour... et mots croisés	22

Couverture: Le marché de la Médina, à Dakar, Sénégal.
Photo Ricatto, copyright Len Sirman Press
(Genève)

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger
rédacteur responsable
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Administration

Service des abonnements
et des mutations d'adresses
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Impression

Imprimerie Corbaz S.A.
av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/62 47 62

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
place Bel-Air 2
1000 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

La mobilisation de l'épargne dans les pays en développement

D. Wirmark, président du Comité de coopération au développement de l'Institut International des Caisses d'Epargne

Pour les pays en développement, les années 1980 ont commencé dans une atmosphère de crise et de désenchantement. Leur situation est, à maints égards, dramatique. Les coûts de la facture pétrolière des pays non producteurs de pétrole ont quasiment triplé depuis 1978. De ce fait, leur balance des paiements enregistre des déficits considérables qui augmentent rapidement. Le déficit a doublé depuis 1979 et on prévoit qu'il atteindra le cap des 100 milliards de dollars en 1981.

Pour financer ce déficit, les pays en développement ont été contraints de contracter des prêts sur les marchés financiers internationaux. Selon la CNUCED, le montant de leur dette passera de 440 à près de 500 milliards de dollars au cours de la seule année 1981.

L'agriculture est le secteur stratégique du progrès économique des pays en développement où le passage d'une économie de petits exploitants à une agriculture de marché provoque des changements politiques, économiques et psychologiques qui influent

de manière décisive sur le processus de développement. Le problème qui se pose est d'amener l'agriculteur qui aujourd'hui produit essentiellement pour assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, à organiser ses efforts de manière à pouvoir destiner une partie

Les montants dus en raison des intérêts et amortissements de ces prêts constituent un fardeau excessivement lourd. En moyenne, les pays en développement doivent consacrer $\frac{1}{5}$ de leurs recettes d'exportations au service de la dette.

L'aide stagne. Les crédits internationaux sont assortis de conditions de plus en plus strictes. Les possibilités d'accroissement des exportations des pays en développement diminuent au fur et à mesure que la récession s'aggrave dans les pays de l'OCDE.

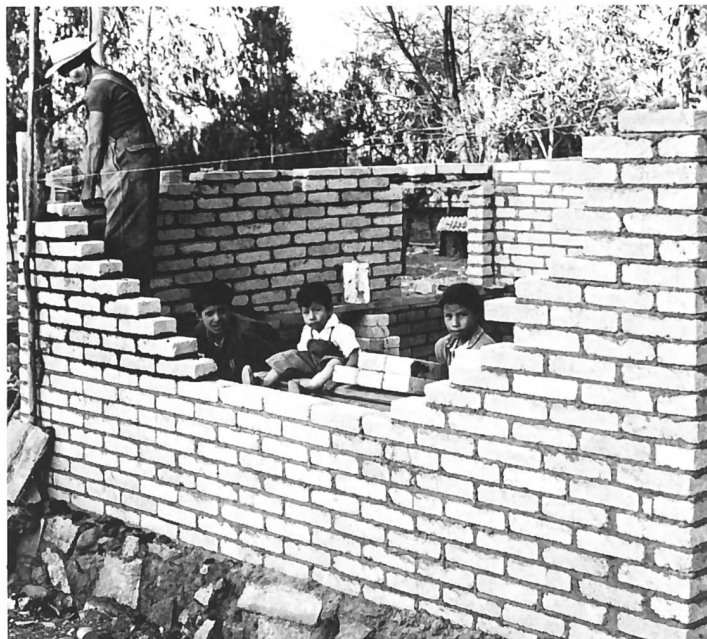
Tous ces faits démontrent à l'évidence qu'il est capital de faire progresser le niveau de l'épargne domestique. S'ils veulent parvenir à un degré de développement et d'autonomie économique plus élevé, les pays en développement doivent absolument disposer d'un système d'épargne bien organisé.

de sa production à la vente. Il est donc capital d'accroître la productivité pour créer ainsi un surplus qui sera affecté à la vente.

L'amélioration des techniques culturales entraîne, pour les travailleurs agricoles, des besoins de crédits accrus. Un système de crédits à l'agriculture bien adapté, étroitement lié à un service-conseil et de contrôle, est une condition préalable nécessaire à une hausse de la production et, par là, à une accumulation continue de l'épargne.

des circonstances politiques qui n'existaient pas au début de l'histoire des caisses d'épargne. La pression politique qui s'exerce sur leurs gouvernements pour qu'ils favorisent un développement économique rapide et une amélioration du niveau de vie de la population est aujourd'hui bien plus importante. Les notions d'égalité, de justice sociale plus grande, de respect des droits humains fondamentaux, sont autant d'éléments que les hommes politiques du monde en développement devront prendre de plus en plus en considération. Ces idées sont à l'origine de programmes ambitieux ainsi que d'une intensification des besoins en matière d'épargne domestique.

Naturellement, le niveau du revenu est déterminant en ce qui concerne l'épargne. La pauvreté qui règne dans les pays en développement constitue, en fait, un obstacle majeur au développement de l'épargne domestique. De même, le niveau peu élevé de la consommation entraîne une forte pro-



C'est grâce à la caisse d'épargne locale que cet ouvrier mexicain peut construire sa petite maison... avec l'aide de toute la famille.

Photo CIRIC

La pauvreté : le plus grand obstacle

Un besoin social d'introduire des réformes et de mettre en place des institutions d'épargne et un marché de crédit adéquat est ressenti dans les pays en développement, tout comme il l'avait été dans la plupart des pays industrialisés lors de la création des premières caisses d'épargne, il y a 150 ans environ. En outre, les pays en développement sont confrontés à

pension à consommer davantage lorsque le revenu augmente.

Importance stratégique de l'épargne des ménages

En règle générale, les hommes politiques et les gouvernements ont pris conscience du fait que les trois principales formes d'épargne, à savoir l'épargne gouvernementale, l'épargne des entreprises et l'épargne des ménages, doivent être employées dans les efforts faits pour accroître le total de l'épargne domestique; qu'il n'y a pas forcément contradiction ou incompatibilité entre ces diverses formes d'épargne. L'épargne gouvernementale peut être organisée sans pour autant décourager l'épargne des entreprises ou encourager la fuite des petits capitaux.

Ce qui est certain, c'est que dans la plupart des pays en développement, l'épargne intérieure provient surtout des particuliers et des entreprises privées. Dans la majorité des pays, l'épargne gouvernementale, qui a connu une légère tendance à la hausse au cours des années 1960, est assez restreinte. Qui plus est, l'expérience démontre que ce n'est pas dans ce domaine qu'il faut espérer une amélioration de l'épargne. Au contraire, il semble qu'une augmentation de l'épargne publique ne puisse être obtenue qu'à très longue échéance, notamment parce que les demandes d'accroissement des dépenses gouvernementales se font de plus en plus pressantes. Il est indispensable que les gouvernements constatent que, dans des conditions économiques normales, l'épargne des ménages est une épargne stable, contrairement à l'épargne gouvernementale et à celle des entreprises qui sont soumises à des variations brusques, susceptibles de provoquer parfois une désépargne.

L'épargne des ménages est donc un secteur stratégiquement très important de l'épargne intérieure, ce que confirme indirectement le

fait que l'épargne privée représente une très large proportion de l'épargne nationale dans bon nombre de pays industrialisés (62 % de l'épargne nette aux E.-U., environ 50 % en France, environ 45 % aux Pays-Bas et en Angleterre, etc.).

La majorité des pays en développement n'ont pas accordé une telle attention à la promotion des institutions d'épargne spécialisées et ce n'est que récemment que les gouvernements ont compris qu'elles répondent toutes à des besoins différents. Les plus importantes sont les caisses d'épargne, les banques coopératives, les sociétés de crédit immobilier, les associations d'épargne et de prêts et les syndicats de crédit.

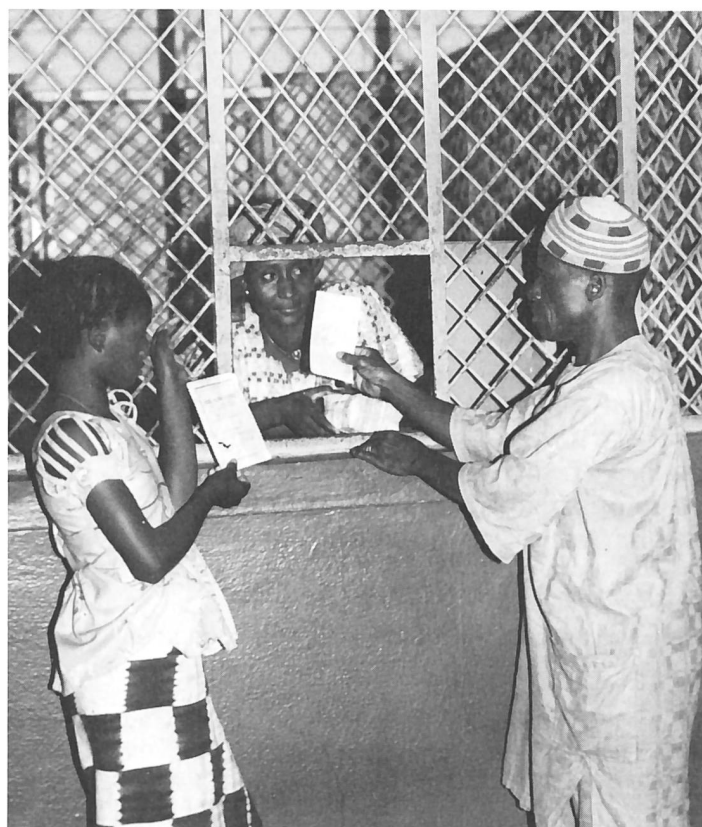
La notion de caisse d'épargne

En Afrique, la notion de caisse d'épargne a été longtemps déconsidérée dans bon nombre de pays où le seul système de caisse d'épargne connu était la caisse d'épargne postale d'Etat, caractérisée alors par la stagnation et le recours à des méthodes archaïques.

Dans beaucoup de pays, cette situation s'améliore rapidement. Pour y consolider les activités des caisses d'épargne, il est indispensable d'assurer une meilleure formation du personnel, d'organiser une campagne de promotion de l'épargne plus documentée, d'offrir aux caisses d'épargne la possibilité de gérer leurs avoirs en épargne de la façon qui profite le plus tant aux épargnants qu'à la caisse d'épargne. En dernier, mais non par ordre d'importance, les transactions doivent être complétées par l'octroi de prêts au niveau local.

Discrimination envers le petit épargnant

Le petit épargnant est souvent désavantagé dans les pays en développement. Il ressent durement les ef-



Jeunes et moins jeunes au guichet d'une coopérative d'épargne et de crédit d'un pays africain.

fets de l'inflation. L'absence d'un système financier moderne, fonctionnant convenablement et bien coordonné, entraîne une sous-exploitation du potentiel de progrès économique et lèse le petit épargnant. A l'instar de l'économie dans son ensemble, la structure du marché du crédit actuel est dualiste: il y a un secteur avancé et un secteur caractérisé par des formes de crédit non productives et périmées. Au sein du secteur avancé, un groupe restreint de privilégiés peut obtenir des prêts à des conditions parfois plus favorables que celles qui sont en vigueur aux Etats-Unis ou en Europe. En revanche, les petits épargnants sont dirigés vers le marché du crédit archaïque et inorganisé, qui exige d'eux des taux d'intérêt peut-être dix fois plus élevés.

C'est précisément en s'intéressant aux petits épargnants et aux besoins de petits crédits que les caisses d'épargne des pays en développement peuvent compléter les activités des banques commerciales et

des banques de développement. L'étendue de leur succès dépend de maints facteurs sur lesquels elles n'exercent aucune influence, tels le maintien de la valeur de la monnaie, une structuration plus équitable du système fiscal, accompagnés de mesures d'incitation à l'épargne privée, lutte contre la corruption, etc. Des mesures profitant à la petite épargne peuvent, si elles sont bien appliquées, devenir un élément essentiel du processus de développement. Elles peuvent favoriser l'instauration d'un meilleur équilibre dans l'économie des pays en développement et aider à jeter les bases d'une plus grande justice sociale. Elles accéléreront également le développement économique, un développement qui aura pour centre les besoins des individus.

(Source: Rapport du Symposium sur la formation et le perfectionnement dans les caisses d'épargne des pays en développement d'Afrique et d'Asie, Bonn, 1981. Institut International des Caisses d'Epargne, Genève.)

L'aide publique suisse au Rwanda

C'est en 1965 que la Suisse s'est, pour la première fois, engagée dans l'aide au développement du Rwanda, par l'intermédiaire de ce qui était alors la «Coopération technique». Vingt-sept ans après, où en est l'aide suisse dans ce pays? C'est ce bilan que nous allons tenter de dresser.

Un pays essentiellement agricole

Pays surpeuplé (forte densité) et relativement pauvre (l'Organisation des Nations Unies le classe parmi les 25 pays les moins développés du globe), le Rwanda ne vit pratiquement que de l'agriculture. Le café, ainsi que le thé et le pyrèthre, lui fournissent les devises dont le pays a besoin pour son

approvisionnement énergétique et ses achats de produits alimentaires.

La production agricole occupe le 90% de la population rwandaise. Son amélioration n'est guère facile, car les ressources en terre sont quasiment épuisées. Les champs, dans leur quasi-totalité situés sur les flancs des collines, trop souvent surexploités, sont la proie de l'érosion. La



Les «locaux» de la Banque Populaire de Rukira se trouvent dans le bâtiment de la coopérative agricole. L'espace attribué à la banque est d'environ deux mètres carrés, mais cela suffit pour que les affaires marchent!

Photo B. Dolf

La contribution Raiffeisen aux Banques Populaires du Rwanda

C'est en 1972 que MM. Edelmann et Jacquod, de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, se rendirent au Rwanda, sur la demande expresse du gouvernement rwandais, afin de déterminer si un système raiffeisien d'épargne et de prêts pouvait être créé au Rwanda et d'évaluer ses chances de succès.

Le projet, mis au point conjointement par la Coopération technique suisse (représentant la Confédération) et l'Union suisse, devait démarrer en 1974. Pendant les deux premières années, ce projet financé par la Suisse fut géré par l'Union suisse. Cette dernière fournissait alors un appui aussi bien technique (envoi d'experts sur place) que financier (dons). LE MESSAGER RAIFFEISEN avait, par ailleurs, rendu compte de la mission de M. Pierre Brand au Rwanda dans le numéro 2 de cette année.

Par la suite, l'aide de l'Union suisse est devenue avant tout technique. Ainsi, pendant deux années consécutives, des réviseurs de l'Union suisse sont allés au Rwanda pour contrôler les comptes des Banques Populaires. De plus, du matériel et des fournitures ont été légués et acheminés au Rwanda. N'oublions pas non plus, dans cet ordre d'idées, les stages de formation suivis, au sein des services de l'Union suisse, par des employés des Banques Populaires du Rwanda. La collaboration entre l'Union suisse et les Banques Populaires du Rwanda se poursuit donc et elle pourrait même s'intensifier à l'avenir.

JLE ■

pression démographique pousse à la mise en culture des pâturages et des terres marginales. La superficie moyenne des exploitations est de 130 ares pour l'ensemble du pays.

Il s'agissait donc, pour les coopérateurs suisses, tout à la fois de mettre en place des modes d'exploitation susceptibles d'enrayer la détérioration des sols et d'améliorer leur productivité, afin de pouvoir produire plus pour une population qui croît rapidement et de susciter la création d'activités hors agriculture.

Le Projet agricole du Kibuye (PAK)

Entrepris dès 1965 dans la préfecture de Kibuye, l'une des plus démunies au Rwanda, le Projet agricole du Kibuye (PAK) a contribué, tout d'abord, à la création et à la gestion d'un centre de formation de cadres agricoles, ainsi qu'au renforcement et à la mise sur pied de divers services: éle-

vage, agriculture, stockage et commercialisation.

En 1974, suite à une étude sur le développement de la région, le projet s'est orienté plus résolument vers le développement rural et a concentré ses efforts sur quatre «zones de développement rural».

Le projet actuellement

Le projet évolue actuellement vers un programme d'appui au développement des communes de la préfecture et met l'accent sur trois priorités: la formation dans les secteurs des communes; l'amélioration de la santé et de la nutrition par un renforcement des actions existantes et leur intégration aux efforts d'amélioration des productions (maraîchères, fruitières, petit élevage) et d'assainissement du milieu (captage de sources, latrines); et, finalement, l'appui dans la réalisation d'infrastructures de développement telles qu'écoles, routes, petits ponts, coopératives.

Les projets suisses d'aide au Rwanda en cours actuellement

- Projet agricole du Kibuye (PAK), Kibuye.
- Centre de formation de responsables de coopératives, Kigali.
- Projet pilote forestier, Kibuye.
- Appui à la Direction des eaux et des forêts, Kigali.
- Appui à la Division sylviculture.
- Projet bilatéral de coopérative d'achats et de distribution de biens de consommation, Kigali.
- Appui au Centre de transfusion sanguine du Rwanda, Kigali.
- Appui à l'électrification rurale.
- Appui à la Direction Eaux et Forêts, Kigali.
- Appui à l'Ecole agro-forestière de Nyamishaba.
- Appui pour la diffusion de matériel didactique destiné à la formation rurale.

Une aide importante

De 1965 à 1978, les engagements de la Coopération technique suisse (qui s'appelle maintenant «Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire», soit «DDA») se sont élevés à 9,7 millions de francs. Pour la période 1978 à 1981, les engagements atteignent 3,3 millions.

Le Projet agricole du Kibuye (PAK), réalisé bilatéralement par la DDA et le Minis-

tère de l'agriculture et de l'élevage rwandais et auquel collaborent les coopérateurs suisses, ne doit pas nous faire oublier les engagements de la DDA et d'autres institutions suisses envers quantité d'autres projets (voir encadré) de développement vitaux pour le Rwanda. Sans oublier, bien sûr, l'appui aux Banques Populaires du Rwanda que nous vous présentons plus en détail dans les pages suivantes.

JLE ■



La femme jouant un rôle de premier plan dans la vie économique de la région de Minlaba (Cameroun), les responsables de la CREP (voir article ci-contre) locale sont... exclusivement des femmes!

Les Caisses Raiffeisen vaudoises aident les paysans de Côte-d'Ivoire

Grâce à l'esprit d'ouverture et de solidarité de M. Alfred Burdet, président d'honneur de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen, les délégués ont eu le plaisir d'entendre, lors de leur assemblée générale du 8 mai dernier, M. J.-J. Wyler, président de la «Fondation Inter-Progress pour la maîtrise des techniques et des technologies dans le développement».

M. Wyler a présenté aux délégués vaudois les buts de la Fondation qu'il préside: «Aider ceux qui s'aident par des formules simples, compréhensibles, assimilables et pouvant être reprises intégralement après une période de formation et d'adaptation par des collectivités villageoises ou des communautés rurales d'Afrique.»

Pratiquement, les actions soutenues par «Inter-Progress» visent à mieux faire vivre les populations pauvres et en voie de développement par des méthodes d'organisation sociale telles que la gestion communautaire, la mise en commun des ressources, l'épargne coopérative, la maîtrise progressive de techniques vitales telles que l'eau, l'hygiène, l'agriculture, l'énergie et l'artisanat. Chaque action entreprise s'effectue dans le cadre de la politique de développement d'un pays donné.

Ainsi en est-il des CREP (Caisses rurales d'épargne et de prêts) de Côte-d'Ivoire: dès 1975, il s'est avéré que le principe de la neutralité de l'épargne et du crédit en milieu rural ivoirien devait être développé si l'on voulait éviter l'exode rural. Dans ce pays, «Inter-Progress» soutient actuellement un projet de l'Office national de la promotion rurale. En 1979, soit quatre ans après le lancement du projet, pas moins de 58 Caisses fonctionnaient, comptant 4678 sociétaires et un total des bilans avoisinant le million de francs suisses! Un résultat réjouissant et encourageant.

Les structures juridiques des CREP étant très proches de celles des Caisses Raiffeisen suisses (sociétariat, solidarité, conseils d'administration et de surveillance, etc.), rien ne s'opposait à un soutien solidaire de ces CREP de la part des Caisses Raiffeisen. Aussi, le 8 mai dernier, les Caisses Raiffeisen du canton de Vaud, suivant en cela les recommandations de leur président sortant, M. Burdet, s'engageaient-elles moralement à verser chacune 5 francs par mois pour l'action «Epargne et Prêt» de la «Fondation Inter-Progress».

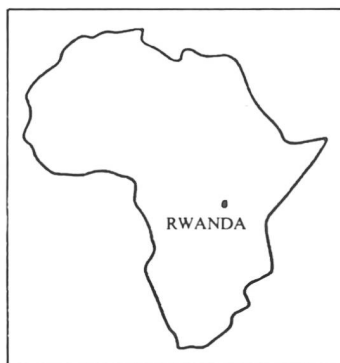
Pourquoi 5 francs? Tout simplement parce que le coût du rattachement d'une famille paysanne au système des CREP dans la région de Korhogo (nord de la Côte-d'Ivoire) est l'équivalent d'un apport de 5 francs suisses par mois durant trois ans.

L'Afrique a besoin d'une aide nouvelle, efficace, rapide et qui s'appuie sur des structures régionales et sociales solidement implantées. Les CREP correspondent à ces structures rurales: elles méritent notre intérêt et notre soutien. Tout lecteur intéressé peut, à titre privé, s'associer à cette aide aux communautés rurales de Côte-d'Ivoire et du Cameroun. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à écrire à la «Fondation Inter-Progress», 20, quai Gustave-Ador, 1207 Genève, tél. 022/36 94 89.

JLE ■

Le Rwanda

Ancien royaume interlacustre, le Rwanda existait en tant que nation bien avant la colonisation belge. Son indépendance, le 1^{er} juillet 1962, a suivi de peu la chute de la monarchie et la proclamation de la République. Sa position géographique (voir encadré «*Le Rwanda en bref*») connaît depuis longtemps des difficultés pour ses échanges extérieurs (coûts de transport élevés).



Mais un simple coup d'œil sur une carte d'Afrique permet de saisir son rôle de charnière entre l'ouest du continent, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'est et l'Afrique australe. D'ailleurs, le gouvernement de la II^e République, proclamée le 5 juillet 1973, s'efforce de développer cette vocation tant sur les plans politique, économique et culturel que sur celui des communications.

Avec le Burundi et le Zaïre, le Rwanda a créé en 1976 la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), établissant la libre circulation des biens et des personnes entre les pays membres.

Avec le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie, le Rwanda fait partie de l'Organisation pour l'aménagement du bassin de la Kagera (OBK). Cette organisation s'efforce de résoudre les problèmes énergétiques et celui des terres arables, communs aux quatre pays. L'OBK a établi son siège à Kigali, la capitale du Rwanda.

Le Rwanda a le statut de membre observateur permanent au sein de la zone d'échanges préférentiels (ZEP), avec possibilité de devenir membre à part entière. La ZEP regroupe les pays de l'Afrique de l'est et ceux (indépendants) de l'Afrique australe au sein d'une organisation monétaire commune. Ses buts: faciliter les modes de paiement et favoriser l'expansion du commerce entre les pays membres par le canal d'une chambre de compensation et d'une unité de compte commune.

Mais, quand on connaît les problèmes posés dans ce pays par la poussée démographique et la pénurie grandissante des terres arables, on peut se poser la question de savoir d'où le Rwanda tirera les ressources nécessaires pour nourrir sa population (51% a moins de 18 ans!) à l'avenir.

Jusqu'à présent, la difficulté liée au manque de terres cultivables était résolue essentiellement de deux manières. D'une part, les exploitations familiales sont divisées, selon la coutume, de père en fils. Elles deviennent

ainsi de plus en plus petites et les cultures y sont pratiquées dans une succession ininterrompue, sans restitution quelconque de la fertilité, accélérant ainsi l'appauvrissement du potentiel de production.

D'autre part, les familles à la recherche de nouvelles terres de culture occupent progressivement toutes les terres arables qui restent disponibles: marais, pâturages dégradés, terrains en forte pente, ou alors émigrent vers des régions moins peuplées. A noter que dans celles-ci, le potentiel de production est en dessous de la moyenne.

D'ici peu, la culture extensive ne sera plus possible, et l'intensification de la productivité de l'agriculture rwandaise demeure donc un vœu étant donné le niveau des techniques employées (encore archaïques).

Il y a là donc des priorités à fixer et des objectifs à déterminer: assurer une alimentation de base à toute la population, améliorer les conditions de vie des individus, lutter contre l'analphabétisme, etc.; sinon, les conditions de vie, déjà précaires dans le milieu rural, deviendront de plus en plus difficiles.

Gaspar Gasana ■
(originaire du Rwanda)

Le Rwanda en bref

Situation géographique:

Pays situé au cœur de l'Afrique, à près de 1700 km de l'océan Indien et 2000 km de l'océan Atlantique. Son territoire est limité au nord par l'Ouganda, à l'ouest par le Zaïre, au sud par le Burundi et à l'est par la Tanzanie.

Superficie:

26 338 km².

Population:

5,2 millions d'habitants (taux de croissance annuel d'environ 3,7%).

Climat:

Equatorial, tempéré par l'altitude (1600 m en moyenne); qualifié à juste titre de «pays du printemps perpétuel».

Langues:

Nationale: kinyarwanda. Langues officielles: kinyarwanda et français. Egalement utilisées: swahili et anglais.

Villes principales:

Kigali (capitale, 120 000 habitants), Butare, Ruhengeri, Gisenyi.

Monnaie:

Franc rwandais (FRW); parité fixée par rapport au dollar américain: 1 dollar US = environ 91 FRW.

Structure économique:

Population active à 93% rurale.

Productions vivrières:

Bananes, haricots, patates douces, manioc, sorgho, pommes de terre, petits pois, légumes, fruits, etc.

Cultures d'exportation (1981):

Café (31 000 t), thé (6000 t), pyrèthre, quinquina.

Produits miniers

Cassiterite (étain): 2069 t; wolfram: 678 t; béryl: 100 t; tautalite, or, etc.

PNB:

1040 millions de dollars US (200 par habitant). ■

Les Banques Populaires du Rwanda

Lorsque le gouvernement du Rwanda demanda à nos autorités fédérales, en 1972, d'envoyer sur le terrain deux experts suisses afin de déterminer si des banques coopératives, fonctionnant sur les mêmes principes juridiques que nos Caisses Raiffeisen, avaient des chances de se développer au Rwanda, il ne pouvait imaginer le succès que ces banques auraient dans le pays quelques années plus tard.

Pourtant, en étudiant les structures sociales et économiques du Rwanda, on s'aperçoit qu'elles sont très semblables à celles qui existaient dans nos campagnes suisses au début du siècle: prédominance d'agriculteurs, grand nombre de petits villages presque autonomes, absence de grandes villes et de pôles de croissance. Le jugement positif rendu par les deux experts suisses en 1972 devait se confirmer par la suite: le Rwanda, en fait, réunissait toutes les conditions de succès pour la création de banques coopératives!

Première inauguration en 1975

Le premier établissement d'épargne et de crédit a été ouvert en 1975 à Nkamaba. Puis, chaque année, d'autres coopératives ont été créées, en étroite collaboration avec la population

et les autorités du pays, formant ainsi un réseau de **Banques Populaires** (nom officiel donné à ces coopératives d'épargne et de crédit) à travers tout le pays. Ces Banques Populaires visent, comme les Caisses Raiffeisen en Suisse, à améliorer les conditions de vie

L'emblème des Banques Populaires du Rwanda



En regardant cet emblème, chaque sociétaire et client Raiffeisen sera tenté de se dire «tiens, au Rwanda, ils ont le même emblème que nous!» A première vue oui, car on y trouve aussi la fameuse «clé Raiffeisen» (la clé de la sécurité) et les trois épis. Mais il y a une différence! Il ne s'agit pas d'épis de blé, mais de sorgho! Le sorgho est une plante utilisée pour la fabrication non seulement de farine, mais aussi... de bière!

Les Banques Populaires du Rwanda en chiffres (fin 1981)

- 61 Banques Populaires fonctionnent à l'heure actuelle dans le pays. 50 d'entre elles ont reçu l'agrément du Gouvernement comme «coopérative d'épargne et de crédit»;
- elles comptent 34 356 sociétaires (9834 de plus que l'an dernier);
- la somme totale des bilans est passée de francs rwandais 510 millions en 1980 à francs rwandais 710 millions en 1981;
- elles comptent 47 225 clients qui ont fait des dépôts pour un montant total de francs rwandais 609 millions (444 millions en 1980);
- 3180 prêts et crédits ont été accordés pour une somme totale de francs rwandais 275 millions (175 millions en 1980);
- 119 personnes travaillaient comme gérant ou gérante ou collaborateur des Banques Populaires;
- près du 85 % des sociétaires sont des paysans;
- la Caisse centrale, qui gère le surplus de liquidités des Banques, totalisait en 1981 francs rwandais 462 millions.

(1 franc suisse = 42,8 francs rwandais)



en milieu rural par la mise en œuvre des ressources propres au village.

Six ans après la première fondation d'une Banque Populaire, on comptait 61 banques réparties sur l'ensemble du territoire du Rwanda! Jolie expansion! Ces dernières années, le rythme moyen était de cinq fondations par an, ce qui confirme le grand intérêt que la population rwandaise montre pour la création de nouveaux établissements. Actuellement, 62 Banques Populaires fonctionnent au Rwanda.

40 000 déposants

Sur le plan bancaire, les Banques Populaires ont pu s'insérer dans les structures financières du Rwanda sans trop de difficultés, structures qui sont d'ailleurs relativement bien développées par rapport à d'autres pays africains.

A la fin de 1980, les Banques Populaires comptaient 40 000 déposants, dont les dépôts s'élevaient à FRW 450 millions (env. 10 millions de francs suisses). Grâce aux recherches entreprises pour mieux adapter le



Paysage typique du Rwanda.

Photo P. Ambrosini

crédit aux besoins des sociétaires, le 90 % de l'encours effectif est investi en milieu rural (population des campagnes).

Grâce à l'image de marque créée par les Banques Populaires et la confiance qu'elles inspirent, les déposants sont toujours plus nombreux. Chaque année, après les récoltes de juin, les dépôts sont en augmentation.

Divers types de crédit

Quels types de crédits sont octroyés par les Banques Populaires? Pour les deux tiers, ce sont des **crédits d'habitation** (pour rénover ou réparer une maison; le crédit permet d'acheter un toit, du ciment, une porte, etc.), et des **crédits agricoles** (achat de matériel agricole, financement de porcheries et de poulaillers) qui sont accordés.

Mais il est intéressant de signaler que dans la première phase de création des Banques Populaires, seule l'épargne était possible: les crédits étaient interdits! Ensuite, les crédits ont été autorisés, à raison de 25 % du total des dépôts. Actuellement, le plafond de crédit a été fixé à 55 % par la Banque nationale du Rwanda. Il était capital, en effet, de bien contrôler l'expansion des crédits dans l'ensemble du pays, afin de lutter con-

tre l'inflation. L'évolution dans le domaine des crédits paraît donc prometteuse.

La nouvelle phase 1981-1984

Après les phases d'expansion (1975 à 1977) et de mise en place des structures nécessaires, il s'agit maintenant de doter le projet de structures physiques et juridiques appropriées. En outre, au cours de cette phase, les efforts seront concentrés sur le perfectionnement des procédures opérationnelles et administratives.

L'euphorie des premières années a entraîné la création d'un certain nombre de Banques qui n'ont pas pu apporter la preuve de leur viabilité, principalement du fait de leur mauvaise localisation et d'abus de pouvoir.

L'Union des Banques Populaires du Rwanda

La nouvelle phase verra également la constitution juridique de l'**Union des Banques Populaires du Rwanda** (sur le modèle de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen!), ainsi que la construction d'un immeuble administratif pour le siège central de l'Union à Kigali (terrain mis à disposition par le gouvernement). De plus,



La Banque Populaire de Mutendeli.

Photo B. Dolf

un accent particulier sera mis sur la formation des cadres.

En fait, l'Union des Banques Populaires du Rwanda remplacera l'actuel «Bureau d'orientation des Banques Populaires», lequel encadre les banques locales, s'occupe des révisions et contrôles et gère les liquidités excédentaires en effectuant des placements et en octroyant des crédits (notamment dans des régions ne disposant pas encore de Banque Populaire).

Les contributions de quatre pays

En plus de l'appui apporté au projet par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen (voir encadré), d'autres institutions telles que le Crédit Mutuel (France) et Misereor (Allemagne) ont contribué ou contribueront au développement des Banques Populaires du Rwanda.

La Confédération suisse met à la disposition du projet des Banques Populaires deux coopérants, dont le responsable du projet, et accorde un appui financier et technique. Des appuis ponctuels sont fournis par divers autres organismes privés.

Et l'avenir?

Si les grands axes d'intervention du projet sont maintenant définis, les risques et

enjeux apparaissent plus clairement aujourd'hui: les frais généraux devront être mieux contrôlés, une équipe de conseillers compétents et dévoués devra être constituée si l'on veut éviter de voir le nombre de banques en difficulté augmenter, un juste milieu devra être trouvé entre la centralisation et la décentralisation. Le projet des Banques Populaires du Rwanda prolonge d'autres efforts fournis par notre pays (voir encadré) pour favoriser au Rwanda les initiatives d'auto-assistance des populations rurales. Et tout porte à croire que ces initiatives seront couronnées de succès.

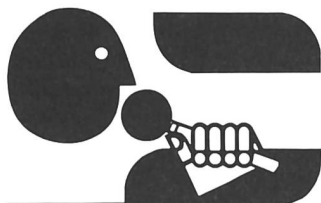
JLE ■

Eh oui, au Rwanda...

- ... il n'y a pas de villages, comme nous les connaissons en Suisse. Mais des fermes dispersées partout!
- ... les épargnants viennent à pied à «leur» Banque, distante parfois de 15 km de leur domicile!
- ... les réviseurs se déplacent... à moto!
- ... le siège d'une Banque Populaire est placé près de la place du marché, qui est le lieu de réunion des paysans de la région. Ce n'est pas toujours le village le plus habité qui est choisi comme siège!
- ... les transports de fonds se font au moyen de jeeps!
- ... il n'existe pas d'employés de banque. Tout le personnel doit être formé «sur le tas»!
- ... l'inefficacité du système judiciaire rend souvent illusoire la poursuite des auteurs de détournements de fonds, de cambriolages ou de vols! ■

Nos remerciements, pour la réalisation de ces articles sur le Rwanda, vont:

- aux responsables du Bureau d'orientation des Banques Populaires du Rwanda, Kigali;
- à M. Fournier, chef du projet, Kigali;
- à M. P. Ambrosini, coopérant suisse, Kigali;
- à M. B. Dolf, de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA), Berne;
- à M. Dr Edelmann, ancien directeur de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall;
- à M. G. Mbogoye Gasana, originaire du Rwanda, présentement en stage à l'Union suisse.



«L'interview du mois»

MM. Yves Fournier, chef de projet, et Valens Rurenganganizi, attaché à la direction, Bureau d'orientation des Banques Populaires du Rwanda.

Le Messenger Raiffeisen: Qui a eu l'idée de créer des Banques Populaires au Rwanda: les Africains eux-mêmes ou les Européens?

M. Fournier: L'initiative de la création des Banques Populaires au Rwanda revient aux autorités rwandaises, qui ont très tôt songé à demander l'aide de la Suisse dans ce domaine. Mais c'est après une mission d'exploration de MM. Edelmänn et Jacquod, de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, en 1972, que le projet devait démarrer en 1974.

Le Messenger Raiffeisen: L'aide au développement fournie par les pays européens aux pays africains est souvent à l'avance vouée à l'échec par le fait qu'elle tend à reproduire fidèlement des schémas de production européens dans des pays à structures sociale, économique et politique fondamentalement différentes. Comment expliquez-vous, dans ces conditions, le succès étonnant des coopératives d'épargne et de crédit appelées «Banques Populaires» au Rwanda?

M. Fournier: Au Rwanda comme ailleurs, des échecs ont eu lieu en matière de développement. A mon avis, les Banques Populaires doivent leur succès à divers facteurs. Il y a eu, tout d'abord, le bon accueil de la part de la population rwandaise, né du besoin latent de celle-ci d'un endroit sûr pour déposer sa modeste épargne. Il y eut ensuite la possibilité offerte à cette même population d'obtenir de petits crédits, essentiellement orientés vers l'amé-

lioration de l'habitat en milieu rural. Je mentionnerai aussi la participation démocratique à la gestion des Banques Populaires, par la forme coopérative et au travers des organes où toutes les couches socioprofessionnelles sont représentées. Enfin, je ne saurais oublier le soutien remarquable des autorités rwandaises tant au niveau national que communal à l'action des Banques Populaires ainsi que la réceptivité et la détermination des partenaires rwandais alliés à la souplesse et au fair play des coopérateurs suisses.



M. Yves Fournier, chef de projet.

Le Messenger Raiffeisen: L'Africain est-il, d'une façon générale, plutôt un «épargnant» (comme le sont les Suisses!) ou plutôt un «dépensier»?

M. Fournier: Le Rwandais, et en particulier le paysan rwandais qui représente la catégorie socioprofessionnelle la plus importante du sociétariat des Banques Populaires, est incontestablement un bon épargnant, dont les dépôts demeurent relativement stables. Il sait épargner en prévision des jours difficiles, de circonstances imprévues (mala-

dies, décès), et ce n'est que dans les périodes de «soudure alimentaire» entre deux cycles de production agricole qu'il recourt à l'épargne accumulée.

Le Messenger Raiffeisen: Collecter de l'épargne dans un pays relativement pauvre paraît à première vue difficile, voire impossible! Comment cette collecte de l'épargne fonctionne-t-elle au Rwanda?

M. Fournier: Une idée trop largement répandue, à tort d'ailleurs, prétend qu'il n'y



M. Valens Rurenganganizi, attaché à la direction.

a pas de thésaurisation en milieu rural dans le tiers monde, donc pas d'épargne, et que le développement rural ne peut être soutenu que par l'aide extérieure. Les Banques Populaires au Rwanda, de même que d'autres structures similaires dans d'autres pays du tiers monde, sont en train de démontrer le contraire. Au Rwanda, on constate une évolution rapide des dépôts et des crédits dans les Banques Populaires, malgré la relative jeunesse de celles-ci. (Voir «Les Banques Populaires en chiffres».)

Le Messenger Raiffeisen: Les Banques Populaires du Rwanda prêtent aussi de l'argent à l'Etat rwandais: les sociétaires savent-ils ce que l'Etat achète avec cet argent?

M. Fournier: Les Banques Populaires sont tenues, de par l'origine de l'épargne collectée, à certaines règles de gestion émanant de la Banque nationale du Rwanda en matière de liquidités et d'engagement de crédit. Ainsi, une part de cette épargne, non utilisable pour le crédit, doit être rentabilisée par d'autres voies, et notamment par la souscription de «bons de développement» émis par l'Etat rwandais. Une large partie des fonds du «budget de développement» est destinée à soutenir l'économie intérieure du pays et profite de ce fait à toute la population.

Le Messenger Raiffeisen: Comment voyez-vous l'avenir des Banques Populaires au Rwanda?

M. Fournier: Le développement passé des Banques Populaires permet de penser que celles-ci joueront à l'avenir un rôle important dans l'économie du pays, en concourant à la démocratisation du crédit, surtout en faveur de la population rurale éloignée des centres urbains. Les Banques Populaires concourent également à la prise de conscience de la population dans le rôle qu'elle peut jouer dans la gestion de son propre développement, en libérant l'esprit d'initiative et de responsabilité.

(Propos recueillis par Jean-Louis Emmenegger)

Chronique économique

En Suisse cette année : ralentissement économique limité

Henri Aszkenazy

Si, en 1981, le produit national brut a encore pu dépasser de 1,4 % son niveau de l'année précédente, pour l'année en cours, on s'attend à une régression en volume quelque peu inférieure à 2 %. Certains secteurs, comme l'horlogerie, connaissent d'ailleurs déjà depuis un certain temps une crise structurelle. Le taux de chômage n'atteint cependant encore que 0,4 % mais — suivant les prévisions les plus pessimistes — il pourrait doubler d'ici la fin de l'année, alors que l'inflation se maintient aux alentours de 6 %.

Stagnation des investissements

Depuis l'automne dernier, on assiste à un tassement de la production industrielle et, en raison d'un affaiblissement de l'afflux des commandes, notamment en ce qui concerne celles en provenance du marché intérieur, on ne s'attend à aucune amélioration au cours des prochains mois. L'industrie horlogère qui, déjà en 1981, avait dû faire face à une détérioration rapide de ses conditions d'exploitation, a subi pour sa production pendant le premier trimestre 1982, une baisse de 35 % par rapport à la situation pendant la période correspondante de l'année précédente. Certains compartiments de l'industrie de la construction mécanique sont également affectés par une crise structurelle, comme par exemple, le domaine des machines pour l'industrie textile. Par contre, l'industrie chimique connaît depuis le printemps 1981 un rythme d'activité en progression.

La stagnation des investissements industriels s'explique par l'utilisation insuffisante de la capacité de production disponible, alors que depuis l'été de l'année dernière, la demande intérieure de biens de consommation se situe en moyenne à environ 1,5 % en dessous du niveau atteint un an plus tôt.

Taux de chômage: 0,4 %

Avec la détérioration conjoncturelle, le nombre des chômeurs est en augmentation, encore que le taux de chômage — 0,4 % à fin juillet 1982 — demeure sensiblement inférieur à celui enregistré dans les autres pays industrialisés. A côté des 10 800 chômeurs à temps complet, il existe environ 34 000 personnes travaillant à horaire réduit, alors que le nombre des places vacantes n'atteint que 5700.

Favorisé par une baisse des prix à l'importation de 3,8 % au cours du premier semestre 1982, le taux d'inflation est revenu en juillet

1982 à 6,0 %; pour l'année 1981, le renchérissement s'était établi à 6,5 % en moyenne. Certes, en mars 1982, on avait même relevé un taux de 4,7 % mais cette évolution était essentiellement due à des facteurs exceptionnels comme l'affaiblissement du prix du fuel. En raison de la stagnation de l'économie, le ralentissement du mouvement inflationniste, interrompu momentanément au printemps 1982, pourrait reprendre pendant la deuxième moitié de l'année en cours.

Progression des exportations

Malgré l'évolution conjoncturelle négative sur le plan international, la Suisse a pu enregistrer pendant le premier semestre 1982 une progression en volume de 1,7 % pour ses ventes à l'étranger. Compte tenu d'une hausse des prix à l'exportation de 1,1 %, la valeur de ces livraisons s'est établie à 26,5 milliards de francs pour le premier semestre 1982 (janvier-juin 1981: 25,8 milliards de francs). Les principaux bénéficiaires de cette évolution ascendante sont l'industrie chimique et l'industrie des produits alimentaires.

Commerce extérieur (en milliards de francs)

	Importations	Exportations	Solde
1979	48,7	44,0	- 4,7
1980	60,9	49,6	- 11,3
1981	60,1	52,8	- 7,3
1 ^{er} semestre 1981	29,7	25,8	- 3,9
1 ^{er} semestre 1982	28,8	26,5	- 2,3

Les importations, par contre, sont revenues de 29,7 à 28,8 milliards de francs, grâce à une baisse moyenne des prix à l'importation de 3,8 %, car les quantités importées ont encore augmenté de 1,0 %. Pourtant, les achats de produits énergétiques ont connu un gonflement en volume de 10,6 %, leur valeur se chiffrant à 3,1 milliards de francs (+ 4,1 %).

En raison de la détérioration conjoncturelle en Suisse, le déficit de la balance commerciale pour la première moitié de 1982 ne se chiffre donc plus qu'à 2,3 milliards de francs (contre un solde négatif de 3,9 milliards de francs pour la période correspondante de l'année précédente).

Excédent de la balance des opérations courantes

Dans le domaine du tourisme, on avait encore enregistré en 1981, avec 2,6 milliards de francs, le solde actif le plus élevé depuis 1977, mais si ces excellents résultats ont encore pu être améliorés quelque peu au cours de l'ensemble de la saison d'hiver 1981/1982, on a enregistré depuis lors un fléchissement assez net, la baisse du nombre de nuitées atteignant 3,0 % pour les six

Evolution du budget de la Confédération (en milliards de francs)

	Dépenses	Recettes	Solde
1979	16,6	14,9	- 1,7
1980	17,4	16,3	- 1,1
1981	17,6	17,4	- 0,2
1982 *	18,9	17,8	- 1,1

* Projet de budget

premiers mois de 1982 (par rapport à janvier-juin 1981), des chiffres presque stationnaires (- 1,0 %) pour le tourisme intérieur s'opposant à une régression de 5 % en ce qui concerne l'afflux des étrangers.

Vers un retour à des déficits budgétaires plus élevés ?

Si, déjà en 1980, la Confédération avait enregistré un déficit budgétaire inférieur aux prévisions, celui-ci s'était cependant encore chiffré à 1,1 milliard de francs (contre 1,7 milliard en 1979). En 1981, ce solde négatif a même pu être ramené à 173 millions de francs, car l'accroissement nominal élevé des investissements immobiliers et de la consommation privée a eu une incidence positive sur les recettes fiscales et, par ailleurs, avec la hausse du loyer de l'argent, le produit de la retenue à la source de 35 % sur les intérêts (et les dividendes) s'est sensiblement accru, alors que, du côté des dépenses, les mesures d'économie adoptées précédemment ont commencé à porter leurs fruits.

Les autorités fédérales estiment toutefois que l'on aurait tort d'escompter pour l'exercice en cours d'une évolution tout aussi favorable. Avec le ralentissement conjoncturel, les recettes n'augmenteraient cette année que d'un peu plus de 2 %, alors que l'alourdissement des charges salariales de la Confédération et de sa contribution au financement de l'assurance vieillesse et invalidité, sans parler des répercussions de la hausse du loyer de l'argent

sur le service de la dette publique, entraîneraient une majoration des dépenses de l'ordre de 8 %. Le projet de budget pour 1982 envisage ainsi un solde négatif de 1,1 milliard de francs.

A la recherche de nouvelles ressources fiscales

Comme, suivant les prévisions officielles, les déficits budgétaires auront tendance à augmenter au cours des années à venir, pour passer à 2,6 milliards de francs en 1985, pour la seule Confédération, des efforts sont actuellement entrepris pour aboutir à un meilleur équilibre des finances publiques. Après le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires qui est passée de 5,6 % à 6,2 % pour le commerce au détail (y compris les transactions sur l'or traité sous forme de barres ou de pièces) et de 8,4 % à 9,3 % pour le commerce en gros, il est maintenant question d'instituer une taxe sur certaines opérations bancaires. Initialement, il était envisagé une taxe de 5 % sur le produit des placements fiduciaires et éventuellement aussi sur les intérêts des emprunts étrangers placés sur le marché suisse des capitaux mais, en raison des répercussions négatives d'une telle mesure sur les activités de la place financière suisse, on semble maintenant s'orienter vers l'institution d'un droit de timbre sur les opérations fiduciaires, sans que pour autant l'on puisse d'ores et déjà parler d'un choix définitif.

(Ce commentaire a été publié dans la revue EUREPARGNE N° 10 d'octobre 1982.) ■

Le savez-vous ?

Initiation aux notions économiques

Le produit national brut

Sans doute avez-vous déjà entendu ou lu ce terme ? L'idée que recouvre ce vocable économique abstrait est simple : en ce moment précis, vous avez en main un élément du produit national brut (PNB en abrégé) de cette année : un périodique.

Le PNB par habitant...

Notre revue n'est, bien sûr, qu'un élément minime dans la formation du produit national. Le produit national brut se compose en effet de tous les biens de consommation et d'investissement produits durant une année, ainsi que de toutes les prestations de service effectuées durant ce même laps de temps. La tasse de café que vous buvez aujourd'hui, l'armoire frigorifique que vous avez achetée hier, la coupe de cheveux que vous vous ferez faire demain font donc partie du PNB. On comprend dès lors que le niveau et la croissance (en %) du produit national brut revêtent une importance primordiale pour un pays et ses habitants.

... est, en Suisse, l'un des plus élevés du monde

Plus le produit national brut d'un pays divisé par le nombre de ses habitants est petit, moins chacun d'eux dispose de biens et de services. Avec un PNB d'environ Fr. 30 000.— par habitant en 1981, la Suisse se place en tête, avant les Etats-Unis. Le PNB montre donc non seulement si la conjoncture est bonne, mais il sert aussi de mesure du niveau de vie moyen d'un pays.

Brut ou net...

*Une partie des investissements faisant partie du produit national brut sert à remplacer des moyens de production usagés, par exemple des machines trop vieilles. On obtient le **produit national net** en soustrayant du produit national brut ces investissements de remplacement qui ne représentent aucun accroissement économique et se bornent à maintenir l'appareil de production existant. La hausse des prix faussant la signification comparative de ces indicateurs économiques, on évalue, en général, la situation économique en se fondant sur le produit national brut ou net exprimé en **termes réels**, c'est-à-dire après « élimination » de la hausse des prix.*

... nous y participons tous !

Quelle que soit la façon de calculer le produit national, l'idée de base reste la même. Nous contribuons tous au PNB par notre travail et par notre consommation de biens et de services.

(BF/JLE) ■

La vie rurale

Financement dans l'agriculture :

L'aide extérieure est nécessaire

Les agriculteurs suisses ont besoin d'argent, de beaucoup d'argent. En tant qu'entrepreneurs indépendants, ils doivent réaliser des revenus qui, à leur tour, exigent des investissements permettant de moderniser et d'agrandir les exploitations. Le paysan peut compter dans cette situation sur les subsides de la Confédération, mais aussi sur les banques qui, selon un représentant de l'Union suisse des paysans, ont «l'oreille ouverte pour les besoins de l'agriculture».

Il y a 16 ans, la Suisse comptait au total un peu plus de 160 000 exploitations paysannes. Aujourd'hui, il en reste 125 000. Cette diminution présente des dangers pour notre pays, car un sain approvisionnement du pays en denrées agricoles compte parmi les éléments importants de l'économie nationale et est surtout indispensable en temps de crise et de guerre. En plus, le paysan assume une fonction écologique en tant que «jardinier paysagiste». La conservation de

la paysannerie suisse est donc une tâche de la plus grande actualité à laquelle la Confédération et les banques suisses fournissent leur contribution.

Grands besoins en investissements

Comme tout entrepreneur, le paysan doit viser à réaliser un bénéfice dans son exploitation, ce qui exige souvent des investissements importants. Il faut évoquer notamment les

Photo Ch. Sonderegger



fonds nécessaires à l'agrandissement des exploitations par l'achat de terres et de bétail, par l'intensification de l'exploitation (par exemple cultures fruitières spéciales) ou par l'extension de la production indépendante de la surface (élevage de porcs, de volailles, etc.). Souvent, des fonds sont aussi nécessaires pour la rénovation ou l'agrandissement des bâtiments. En outre, alors qu'il est de plus en plus difficile de trouver du personnel acceptant de travailler dans l'agriculture, l'achat de machines permettant de remplacer la main-d'œuvre est un facteur très important. Souvent, les machines permettent de faciliter considérablement la vie des familles paysannes surchargées de travail.

Les fonds d'emprunt sont indispensables

Il est évident que ces investissements importants dépassent les possibilités des agriculteurs. Ils doivent donc — comme pratiquement tout entrepreneur — contracter des crédits. Selon M. H. Hotz, spécialiste du crédit agricole de l'Union suisse des paysans, ce sont les Caisses Raiffeisen, les banques cantonales et locales, éventuellement aussi les grandes banques, qui entrent en considération pour accorder ces crédits. M. Hotz n'exclut pas non plus les prêts consentis par les particuliers, mais souligne les risques et les bases légales qui n'autorisent par exemple que les banques à accorder des prêts sur engagement de bétail.

«Une oreille ouverte»

Les banques font preuve de compréhension à l'égard des besoins de l'agriculture. Citons à ce sujet M. R. Stoll de l'office de la construction agricole de l'Union suisse des paysans: «Les banques suisses ont l'oreille ouverte pour les paysans lorsqu'ils demandent des crédits. La collaboration est bonne. Le plafond du crédit

alloué correspond en général à la valeur de rendement du domaine.»

Les principaux types de crédits consentis par les banques sont les prêts hypothécaires, les prêts de cautionnement et les prêts sur engagement de bétail. Comparé à ses collègues étrangers, l'agriculteur suisse profite de conditions bancaires comptant parmi les plus avantageuses du monde.

L'Etat accorde aussi des crédits

Le plafonnement des crédits «jusqu'à la valeur de rendement» est raisonnable, car la banque ne dépense pas ses propres fonds, mais les sommes qui lui ont été confiées afin qu'elle les administre à titre fiduciaire. Elle doit pouvoir garantir la sécurité nécessaire à ses clients, par exemple aux épargnants.

Il peut cependant arriver que les paysans aient besoin d'un crédit dépassant cette limite. C'est la Confédération qui intervient alors en vertu de la loi de 1962 sur les crédits d'investissements dans l'agriculture. Aux termes de cette loi, la Confédération accorde des prêts sans intérêt à condition que l'agriculteur ait entrepris les démarches habituelles qui peuvent être équitablement exigées de sa part pour se procurer des crédits. Cette condition est justifiée, car la Confédération ne doit pas entrer en concurrence avec l'économie privée en tant que bailleur de fonds. Elle favorise néanmoins ainsi le maintien de l'agriculture sans imposer des risques inadmissibles à des tiers.

La banque offre aussi des conseils

Alors que les autres entreprises d'une certaine importance ont des spécialistes dans tous les domaines, le paysan est en général seul responsable des décisions à prendre. Il assume les fonctions de paysan, comptable, spécialiste en matière

d'investissements, chef du personnel et tant d'autres encore, à lui seul! La modernisation croissante de l'agriculture ne permet plus toujours aux paysans d'exercer toutes ces activités. Ils disposent d'une part des services de vulgarisation créés par l'Union suisse des paysans et peuvent d'autre part aussi s'adresser aux banques pour obtenir des conseils en matière de financement. La densité du réseau bancaire dans notre pays

permet à l'agriculteur de s'adresser à une banque tout près de chez lui où on le connaît et où on connaît ses besoins.

Notre pays a besoin d'une paysannerie saine. Les paysans, quant à eux, ne doivent pas seulement pouvoir compter sur l'aide de la Confédération, mais en première ligne sur une collaboration raisonnable et loyale avec les autres groupes économiques.

(U.R./B.F.) ■

Une publication de la Chambre vaudoise d'agriculture

Le Foncier — le prix des terres et des fermages

LE FONCIER

Le prix des terres et des fermages



Cette brochure d'une cinquantaine de pages peut intéresser plus d'un lecteur du MESSAGER RAIFFEISEN. En effet, elle aborde, de façon précise et attrayante, différents aspects du problème foncier dans l'agriculture suisse.

Le premier chapitre traite du «poids du foncier dans l'agriculture suisse». Les exploitations affermées, sans terre appartenant à leur chef, ne constituent, selon l'auteur, plus que le 13 % de l'ensemble des entreprises agricoles suisses. Il n'y a, peut-on lire, plus que 3 % de «véritables fermiers», non propriétaires de terre et non locataires de domaines en main de leur famille. Moins du 20 % de terres en propriété des agriculteurs ont été achetées sur le marché libre. Le 80 % restant est acheté dans le cadre familial, à la valeur de rendement le plus souvent.

Le second chapitre traite des mesures qui influencent les structures des exploitations. Ainsi, il y est dit que la valeur de rendement, institution unique au monde, est la pierre angulaire du droit civil rural. Ce chapitre présente également l'application des mesures décrites dans le canton de Vaud.

Le troisième et dernier chapitre, celui consacré à l'affermage, contient des définitions et des commentaires très utiles à qui veut comprendre l'enjeu de l'actuelle procédure de consultation de révision de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). Le Conseil fédéral a transmis récemment son «message» aux parlementaires, «message» qui contient l'avant-projet de la loi fédérale qui devra être discuté aux Chambres fédérales.

Pour en savoir plus, vous pouvez commander cette brochure (au prix de Fr. 8. — l'exemplaire) à la Chambre vaudoise d'agriculture, av. des Jordils 1, 1000 Lausanne 6.

Assemblées des Fédérations des Caisses Raiffeisen

Fribourg



Assemblée annuelle de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand

Rien ne manquait, le samedi 9 octobre 1982 dernier, dans la grande salle de Marly-Cité (tribune fleurie, drapeau Raiffeisen et drapeaux des districts du canton de Fribourg) pour accueillir les quelque 300 délégués des 61 Caisses Raiffeisen de la partie romande du canton de Fribourg.

Une fois n'est pas coutume, ce furent des enfants de Marly qui souhaitèrent, en interprétant de beaux chants accompagnés à la guitare, la bienvenue aux délégués des Caisses Raiffeisen.

Ce fut ensuite au tour de M. Ernest Helbling, président du conseil de surveillance de la Caisse Raiffeisen de Marly, présenté par M. Marcel Demierre, président de la

Fédération, de prendre la parole pour donner un aperçu de l'histoire de la Caisse locale. Une Caisse qui, les données statistiques le prouvent, s'est développée de façon continue, passant d'un bilan de Fr. 1,8 million en 1952 à Fr. 29,8 millions en 1982. Actuellement, la Caisse Raiffeisen de Marly occupe la première place dans le classement fribourgeois d'après la somme du bilan.

De nombreux invités

M. Demierre se fit ensuite un honneur de saluer officiellement les délégués et les invités, parmi lesquels on notait la présence de MM. F. Morel, conseiller

d'Etat, P. Zbinden, conseiller national et membre du conseil d'administration de l'Union suisse, M^{me} E. Déglise, députée, B. Burgy, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg alémanique, W. Blanc, président d'honneur de la Fédération fribourgeoise, G. Pellandini, sous-directeur de l'Union suisse, M. M. Fragnière, vice-syndic de la commune de Pierrafortscha, N. Blanc et A. Bosson, de l'office de révision de l'Union suisse, M. Musy, vice-président du Chœur mixte de Marly, et de représentants de la presse fribourgeoise. S'étaient fait excuser MM. H. Lauper, préfet, H. Monnard, abbé, président d'honneur de la Fédération fribourgeoise, M. R. Kolly, député, H. Gendre, syndic de Villarsel, G. Gaudard, syndic de Marly. C'est M. G. Gumy, secrétaire de la Fédération, qui présenta ensuite aux délégués le compte rendu de la dernière assemblée, celle du 10 octobre 1981 à Courtepin.

L'appel des Caisses étant fait, ce fut au tour du président de la Fédération, M. Marcel Demierre, de Marly, de soumettre son « rapport du président ». M. Demierre s'attacha à montrer que « cela bouge » aussi au sein de l'institution Raiffeisen ! Il en voulut pour preuve la décentralisation de certains services de l'Union suisse à Peseux et à Lausanne (office de révision, service marketing et rédaction du MESSAGER RAIFFEISEN), les nombreuses inaugurations de nouveaux locaux de Caisses, l'élection de M. P. Zbinden au conseil d'administration de l'Union suisse, la préparation de stratégies publicitaires Raiffeisen à long terme, etc. Puis M. Demierre commenta les résultats des Caisses Raiffeisen fribourgeoises en 1981, commentaire attendu impatientement par tous les délégués. « L'année 1981 nous a été favorable » devait dire M. Demierre en introduisant son rapport, dont nous extrayons les données suivantes :

1981 : une année favorable

L'an dernier, le bilan global des 61 Caisses Raiffeisen de la Fédération de Fribourg romand a enregistré un accroissement réjouissant de 24,8 millions de francs (+ 7,19 %) pour atteindre la somme de 369,7 millions de francs. L'effectif des membres est passé de 8079 à 8455, en progression de 376 unités.

Dans le secteur des actifs, les placements hypothécaires présentent une majoration de 9,17 % à 169,7 millions de francs, atteignant ainsi 45,93 % de la somme totale du bilan. Les prêts à terme et les crédits en compte courant des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand à des collectivités de droit public ont porté sur un capital de 25,1 millions (diminution de 1 million de francs).



M. Marcel Demierre, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand, entouré des membres du comité de la fédération, s'adresse aux délégués.

Photo J.-L. Emmenegger

Au passif, le compartiment des fonds confiés par le public a été marqué par d'importants transferts de l'épargne au profit des placements obligataires plus rémunérateurs. Les dépôts d'épargne de 235,3 millions (= 63,66 % du bilan total), ont fléchi de 4,7 millions de francs (année précédente: augmentation de 11,3 millions de francs). En revanche, les obligations de caisse révèlent une progression substantielle de 18 millions (+33,71 %) et figurent par 71,7 millions de francs au bilan.

Effort publicitaire

La présentation des comptes de la Fédération pour 1981-1982 fut faite par M. Panchaud, trésorier. A relever tout spécialement l'effort publicitaire entrepris par la Fédération puisque, pour la première fois, les Caisses fribourgeoises ont réalisé une campagne publicitaire sous la forme d'annonces dans la presse quotidienne régionale fribourgeoise. De plus, autre innovation, un stand Raiffeisen au Comptoir de Fribourg a été conçu et installé. L'assemblée a, en outre, attribué une somme de Fr. 3000.— au budget de la Fédération pour poursuivre dans cette voie. M. Seydoux, responsable de la publicité au sein du comité de la Fédération, renseigna les délégués de manière exhaustive sur les efforts publicitaires de la Fédération et sur ses projets. Clairvoyants au sujet de l'importance de la publicité pour le développement futur des Caisses Raiffeisen, les délégués acceptèrent la proposition faite par le comité de supprimer le plafond de Fr. 700.— par Caisse. De ce fait, la Fédération disposera à l'avenir de Fr. 4600.— de plus pour ses efforts de promotion, efforts d'ailleurs profitables à toutes les Caisses!

Une présence à renforcer encore à l'avenir

M. G. Pellandini, sous-directeur à l'Union suisse

des Caisses Raiffeisen à Saint-Gall, a apporté ensuite le salut cordial de la direction de l'Union suisse et s'est attaché, dans son exposé, à commenter les points faibles et les points forts des Caisses Raiffeisen de la partie romande du canton de Fribourg.

«N'ayons pas de complexe d'infériorité par rapport aux autres banques» devait dire M. Pellandini. Les Caisses Raiffeisen fribourgeoises ont de nombreux atouts qu'il s'agit d'utiliser au mieux: proximité des clients, sécurité totale par les déposants, confiance de la population, choix judicieux des responsables, organisation à échelle humaine, etc. Cependant, les Caisses Raiffeisen ne pourront maintenir leurs positions à l'avenir que si elles s'efforcent d'offrir à leurs clients des locaux agréables et fonctionnels, des heures d'ouverture propices, des taux d'intérêts attractifs, des méthodes comptables modernes, afin de renforcer leur compétitivité. M. Pellandini encouragea les Caisses fribourgeoises à s'affilier à la gestion comptable électronique offerte par l'Union suisse. Seuls 26 % des Caisses fribourgeoises sont affiliés à ce système, alors que les pourcentages sont de 34 % pour la Suisse romande, 40 % en Suisse alémanique et 70 % au Tessin.

M. Pellandini a, finalement, pris position au sujet de la critique faite quelquefois aux Caisses Raiffeisen selon laquelle le principe Raiffeisen qui veut que «l'argent du village reste au village» et par analogie que «l'argent du canton» demeure dans le canton, n'est pas intégralement suivi, attendu qu'une partie des fonds recueillis dans le canton se trouve à la Banque centrale de l'Union suisse, à Saint-Gall. Si on examine le bilan global des Caisses Raiffeisen fribourgeoises, il faut savoir que leurs avoirs à la Banque centrale servent à différentes fins; ainsi, ils sont employés à faire des avances aux Caisses fribourgeoises, à assurer la liquidité



Le stand Raiffeisen au Comptoir de Fribourg: une présence bienvenue et nécessaire.
Photo J.-L. Emmenegger

voulue par la loi, et à effectuer des investissements directs dans le canton de Fribourg, en particulier sous forme de prêts hypothécaires, de prêts à des collectivités de droit public et d'obligations d'emprunts publics émis par l'Etat de Fribourg. Selon un calcul effectué au 31 août 1982, la Banque centrale de l'Union suisse a investi dans le canton de Fribourg des dizaines de millions de francs de plus que ce que les Caisses fribourgeoises avaient à disposition auprès de la Banque centrale!

Comité réélu

Au chapitre des décisions des délégués, signalons que M. Demierre a été réélu président par acclamation. Par ailleurs, au comité apparaissent deux nouveaux membres: MM. G. Menoud, de Sâles, et J.-J. Deillon, de Remaufens, en remplacement de MM. P. Brodard et A. Moller, élus au comité en 1971. Ils sont tous deux remerciés de leur engagement, pendant onze ans, au sein du comité de la Fédération.

Le rôle des Caisses Raiffeisen dans le canton de Fribourg

Dernier orateur de cette journée, M. F. Morel, conseiller d'Etat, chef du département des Finances du canton de Fribourg... et

sociétaire de la Caisse Raiffeisen de Marly, a apporté le salut du Gouvernement fribourgeois. Il a ensuite commenté le rôle des Caisses Raiffeisen dans le développement économique du canton de Fribourg, lesquelles, a-t-il dit, «font œuvre d'utilité publique puisque leur aide profite à toute la population» et «renforcent l'autonomie communale dans le respect des principes de la démocratie». Historiquement, «l'argent faisait aussi œuvre de justice et de liberté».

M. F. Morel ayant présenté, lors du 75^e anniversaire de la Caisse Raiffeisen de Belfaux, un exposé fort intéressant abordant la même problématique, nous nous faisons un plaisir de le publier intégralement dans le présent numéro du MESSAGER RAIFFEISEN, afin que tous nos lecteurs puissent en prendre connaissance.

Au cours du repas qui suivit, MM. Jacques Büchi, syndic de Marly et Bruno Burgy, de la Fédération de Fribourg alémanique, prirent la parole. C'est M. Georges Gumy qui joua le rôle de major de table, avec l'aisance et l'humour qu'on lui connaît. Pendant le repas, hommage fut rendu aux vétérans. Le Chœur mixte de Marly, sous la direction de M. Ernest Mauron, agrémenta par de forts beaux chants la dernière partie de cette sympathique réunion en terre fribourgeoise.

Les Caisses Raiffeisen dans l'économie fribourgeoise

Félicien Morel, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Fribourg

Il n'est pas d'usage qu'un membre de l'Exécutif cantonal s'associe au jubilé d'un établissement bancaire ou d'une entreprise privée. En effet, le Conseil d'Etat se doit de ne privilégier personne et de vouer toute son attention à l'intérêt général. Toutefois, la place particulière des Caisses Raiffeisen dans l'économie fribourgeoise, leurs caractéristiques ainsi que les liens qui m'attachent à la commune de Belfaux, m'ont incité à faire exception à la règle à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de la Caisse Raiffeisen de Belfaux.

Le canton de Fribourg est, avec celui du Valais, le canton qui compte le plus grand nombre de points bancaires par habitant. En 1980, on en dénombrait un pour 695 habitants, contre un pour 1349 habitants dans l'ensemble du pays. Cette densité bancaire, supérieure à la moyenne, est due à la présence de nombreux petits établissements au bilan peu important et au personnel occupé le plus souvent de manière accessoire. Le morcellement politique du canton (261 communes au 1.1.1982), l'existence de collectivités publiques de faible importance démographique, ainsi que la présence d'un secteur primaire encore relativement abondant, ont favorisé l'éclosion de cette structure bancaire.

Un tel environnement est le terrain de prédilection des Caisses Raiffeisen. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'elles y tiennent une place importante. En 1982, le canton de Fribourg compte 76 Caisses Raiffeisen, ce qui représente plus du quart de tous les points bancaires du canton et le 6,3 % du total des Caisses Raiffeisen du pays. Avec leur 14 311 sociétaires, elles occupent le huitième rang par rapport à l'ensemble de la Suisse.



Gruyères, l'une des cités remontant à l'époque du Moyen Age les plus charmantes de Romandie. Au premier plan, sur la route, d'anciennes mesures pour les céréales. Photo ONST

A fin 1981, le total du bilan des 76 Caisses Raiffeisen du canton était de 759 millions de francs, soit le 5,2 % du total du bilan de toutes les Caisses Raiffeisen de Suisse. En raison du nombre et de la petite taille des Caisses fribourgeoises, leur bilan n'est certes pas comparable à celui de la Banque de l'Etat, des grandes banques privées ou à celui des banques régionales. Cependant, on peut estimer à 10 % la part occupée par les bilans des Caisses Raiffeisen dans le total des bilans de tous les établissements bancaires installés dans le canton.

A fin 1981, l'épargne accumulée dans les Caisses Raiffeisen du canton sous forme de dépôts d'épargne, de carnets de dépôts et d'obligations de caisse, s'élevait à 629 millions de francs; cela représentait environ le sixième de l'épargne récoltée par les banques installées dans le canton.

Si la fonction essentielle des banques est d'encourager l'épargne, le service le plus grand qu'elles rendent à l'économie consiste à accorder des prêts aux investisseurs. Au 31 décembre 1981, les Caisses Raiffei-

sen fribourgeoises avaient mis à disposition de leur clientèle une somme de 618 millions de francs sous forme de comptes courants débiteurs, de prêts et d'hypothèques.

La comparaison du volume des dépôts effectués et des prêts accordés dans le canton laisse donc apparaître un léger excédent des premiers sur les seconds. En d'autres termes, une partie des fonds récoltés dans le canton par les Caisses Raiffeisen est transférée à l'extérieur du canton. Le principe qui veut que « l'argent du village reste au village » et que « l'argent du canton reste au canton » n'est donc pas tout à fait réalisé. Tel n'est pourtant pas le cas dans le cadre de la paroisse de Belfaux où l'épargne drainée ne suffit de loin pas à couvrir la totalité des prêts consentis. Il convient d'autre part de préciser, pour être objectif, que les organes centraux de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen n'ont pas hésité, depuis plusieurs années et ceci à la demande des autorités cantonales, à réinvestir dans des emprunts souscrits par l'Etat de Fribourg, une fraction non négligeable

de l'épargne accumulée par leur clientèle fribourgeoise.

Les raisons du succès

Les données précédentes m'ont permis de situer l'importance et le rôle des Caisses Raiffeisen dans l'économie fribourgeoise. A quoi attribuer ce succès et comment expliquer la confiance témoignée par le public? A mon avis, les raisons principales de ce succès et de cette confiance sont à chercher parmi les faits suivants:

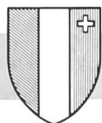
- forte décentralisation des points bancaires qui permet une certaine autonomie financière de nombreux villages,
- mise en place de structures d'organisation transparentes où tout le monde connaît tout le monde,
- politique de taux d'intérêts attractive,
- présence d'une organisation qui reste à l'échelle humaine et dont chacun peut connaître tous les rouages.

Les Caisses Raiffeisen, par leur nombre et le volume de leurs affaires, contribuent efficacement au développement et à la prospérité du canton de Fribourg. Elles jouent un rôle très positif dans l'économie régionale où elles ont su appliquer, avant la lettre, le principe de la « décentralisation concentrée ». A l'occasion de ce 75^e anniversaire, je souhaite que les Caisses Raiffeisen continuent à jouer un rôle aussi actif au service du développement économique du canton. La création de nouvelles places de travail, l'amélioration du bien-être général et une répartition plus équilibrée des richesses entre les cantons justifient pleinement cet effort.

(Allocution prononcée lors du 75^e anniversaire de la Caisse Raiffeisen de Belfaux.)

Nouvelles des Caisses affiliées

Neuchâtel



Lignières

Extension du rayon d'activité

«Le but des Caisses Raiffeisen est d'offrir à chacun les avantages du système coopératif. Dans notre région, les habitants de la commune d'Enges en sont privés, faute d'avoir leur propre institution ou d'appartenir à un autre cercle d'activité. D'entente avec l'Union suisse, nous nous sommes préoccupés de ce problème en envisageant l'élargissement de notre rayon d'activité à cette commune voisine.»

C'est par ces lignes que débutait le commentaire joint à la convocation de notre assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 1982 présidée par M. Noël Bonjour, président du comité de direction. Il appartenait à l'assemblée de se prononcer en dernier lieu sur l'extension de notre rayon d'activité, après l'obtention des accords préalables des Caisses Raiffeisen voisines de Cornaux et de Cressier, de la Fédération

cantonale et de la Commission fédérale des banques.

Au cours de la séance, par ailleurs fort peu revêtue, il fut précisé que le siège de la Caisse resterait à Lignières, mais que lors d'une prochaine vacance à l'un des deux comités, il serait fait appel à un sociétaire du nouveau rayon (pour autant qu'il accepte cette charge).

Au vote, la proposition d'élargissement du rayon d'activité au territoire de la commune d'Enges fut acceptée à l'unanimité.

Suite à ce vote, l'article 3 de nos statuts précisant les limites du rayon d'activité de notre Caisse devait également être modifié afin d'y mentionner le territoire de la commune d'Enges. L'assemblée, à l'unanimité, fit sienne, là également, la proposition des comités.

Après distribution aux membres présents du verre à vin frappé de l'emblème Raiffeisen, c'est autour du verre de l'amitié que se termina cette brève mais importante séance pour l'élargissement de la grande famille Raiffeisen. (F. Sch.) ■

Valais



Nax

C'est le 8 mai dernier qu'eut lieu à Nax l'assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Nax.

Après avoir souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, et tout spécialement aux deux nouveaux sociétaires, M. F. Udrisard, présidenta son rapport. Il émit le vœu que davantage de personnes du village deviennent sociétaires, qu'elles exercent une profession libérale ou qu'elles soient employées, paysans ou artisans, hommes ou femmes, jeunes ou vieux.

M. Udrisard poursuivit en commentant l'état de santé de l'économie suisse, dont il releva les symptômes suivants: situation satisfaisante de l'emploi, forte inflation, croissance persistante de la consommation, etc. L'avenir de l'économie suisse dépend essentiellement du développement monétaire, et dans ce domaine, selon les cas, des scénarios roses ou noirs sont donnés.

Le taux d'intérêt sur les livrets d'épargne était insuffisant au début de l'année. Des considérations d'ordre politique parlent principalement en faveur du maintien de la situation actuelle, attendu qu'une forte hausse de taux d'épargne conduirait, du fait de la grande dépendance du taux hypothécaire, à d'importantes et désagréables adaptations.

Le taux hypothécaire revêt, en Suisse, une importance toute particulière étant donné l'endettement hypothécaire, qui est l'un des plus élevés au monde. Selon les estimations de la Banque nationale, les crédits hypothécaires atteignent environ 160 milliards de francs. Cela fait environ 25 000 francs par habitant. L'endettement élevé résulte des facteurs suivants: taux d'intérêt bas, cherté du sol, frais de construction énormes, en général pas d'obligation d'amortir les premières hypothèques.

En raison de l'endettement et du nombre élevé de locataires, les fluctuations des taux hypothécaires ont de grandes répercussions sur les loyers, sur les prix des produits agricoles, ainsi que sur les coûts des secteurs industriels et artisanaux. Ces coûts et ces prix exercent à leur tour une influence sur l'indice suisse des prix à la consommation qui sert de paramètre au niveau des salaires.

La banque, en tant qu'intermédiaire entre le bailleur et le preneur de fonds, a besoin d'un dédommagement pour son activité. La marge de gain entre les opérations d'épargne et de crédit résulte de l'écart entre les taux actifs et passifs.

Cette structure prouve clairement que l'intérêt hypothécaire ne peut échapper aux lois économiques régissant le marché des capitaux. En regard du niveau actuel, nous pouvons nous rappeler que celui-ci était de 7 % en 1975 et de 4 % seulement à mi-juillet 1979.

Les banques, en particulier les Caisses Raiffeisen, n'ont pas intérêt à ce que ce niveau soit haut. Bien plutôt, il est désirable pour elles qu'intervienne un prochain retour à des conditions stables avec des taux d'intérêt moyens normaux, une formation saine de l'épargne et un échelonnement selon les dates d'échéance et la durée de placement.

Une condition essentielle pour favoriser la formation de l'épargne réside dans la confiance du client envers sa banque. «Je puis vous affirmer avec absolue conviction que notre institut financier répond aux exigences élevées en matière de sécurité et de confiance» devait dire encore M. Udrisard, qui remercia les sociétaires de leur fidélité, de leur confiance et de leur collaboration.

(Ud.) ■

Photo Ch. Grünig



Tabacs et cigares

	p. kg
Tabac populaire	20.—
Bureglück	21.—
Montagnard	23.10
100 Brissagos	39.70
200 Habanas	45.70

Von Arx - Tabacs
5013 Niedergösgen
 Tél.: 064/41 19 85

Retour en cas de non-convenance

L'ARGENT EN SUISSE

Tel pourrait être le titre du livre commémoratif que publie notre Banque nationale suisse à l'occasion de son 75e anniversaire. Pourtant, elle a préféré un titre neutre, à l'image helvétique. Mais le contenu du livre est prestigieux. C'est un véritable ouvrage de référence, indispensable pour tous les spécialistes de l'économie.



Le sommaire vous en convaincra.

Vous pouvez l'obtenir en français, en allemand ou en italien. Mais hâtez-vous de passer commande, car il ne reste que 200 exemplaires. Et le livre ne sera pas réimprimé.

★ ★ ★

GRATUIT
10 jours à l'examen
Profitez !

L'évolution et les changements structurels de l'économie suisse
L'ordre monétaire international

Le rôle de la Banque nationale dans le trafic des paiements et ses relations avec la Confédération

Le système suisse des paiements et le rôle de la Banque nationale

Les prestations de la Banque nationale en faveur de la Confédération

La gestion interne de la Banque nationale

L'organisation et les compétences

La politique du personnel

Les résultats d'exploitation

Annexe

Tableaux, graphiques, textes légaux

Chronique monétaire, de 1848 à 1981

Evolution du graphisme des billets de banque suisses Rayons et comptoirs, membres des autorités et de la direction de la Banque nationale

La politique monétaire de la Banque nationale de 1957 à 1982

La politique monétaire suisse

Les fondements juridiques de la politique de l'institut d'émission

La politique de l'argent, du crédit et des capitaux La politique de change

L'aide monétaire internationale accordée par la Banque nationale

Les autres relations de la Banque nationale avec les banques

Les aides accordées par la Banque nationale à l'économie

Un ouvrage prestigieux

528 pages, textes en 2 couleurs
Grand format 21×30 cm.
Reliure luxueuse
Fr. 75.— seulement
3 éditions : français, allemand, italien

La Banque nationale suisse de 1907 à 1957

L'évolution du système monétaire suisse

Les principes et les objectifs de la politique de l'institut d'émission
La politique de la Banque nationale et l'évolution de la conjoncture

Le contexte de la politique monétaire suisse de 1957 à 1982
L'ordre et l'évolution économiques dans le monde

Un contenu pour les spécialistes de l'économie

Vous serez fiers de posséder cet ouvrage!

DIFFUSION
24 heures
LIVRES

BON DE COMMANDE / EXAMEN GRATUIT

10 jours chez vous, sans frais ni obligation d'achat.

Veuillez me faire parvenir à l'examen ex. en français ex. en allemand ex. en italien de l'ouvrage

75e ANNIVERSAIRE — BANQUE NATIONALE SUISSE

au prix de Fr. 75.— * l'exemplaire. * (+ Fr. 1.50 de participation aux frais d'expédition et de port.)

Attention : Profitez de nos rabais de quantité !

de 10 à 19 ex. 5% ; de 20 à 49 ex. 10% ; de 50 à 100 ex. 15% ; dès 100 ex. 20%.

Gratuit : dès 2 exemplaires, les frais d'expédition et de port ne sont pas facturés. Si le(s) livre(s) ne me convient (nent) pas, je le(s) retournerai dans les 10 jours, en parfait état, dans l'emballage d'origine. Sinon je le(s) paierai dans les 30 jours, au moyen de la carte de versement que vous me ferez parvenir.

Nom :

Prénom :

Société :

Rue/No :

Date :

No postal :

Localité :

Signature :

DIFFUSION
24 heures
LIVRES

avenue de la Gare 39, 1001 Lausanne (☎ (021) 20 31 11 — M. Guidoux)
ou chez votre libraire.

Nous avons lu pour vous

Miroir statistique de la Suisse 1982

Combien l'agriculture, l'industrie des machines et l'hôtellerie occupent-elles de personnes? Des prix et des salaires, lesquels ont augmenté le plus rapidement entre 1960 et 1981? A quoi est principalement affecté le produit de la fiscalité de la Confédération, des cantons et des communes? D'où viennent les principa-

les devises qui affluent dans notre pays? Quelle est la force des principaux partis représentés dans les parlements cantonaux? Vous trouverez la réponse à toutes ces questions et à bien d'autres encore dans le «Miroir statistique de la Suisse» que la SDES vient de publier pour la sixième année consécutive. Cette

petite brochure très maniable contient un index alphabétique qui en facilite la consultation. On peut se la procurer auprès de la Société pour le développement de l'économie suisse, case postale 817, 1211 Genève 3, pour le prix de Fr. 3.— l'exemplaire. ■

Miroir statistique de la Suisse

Edition 1982

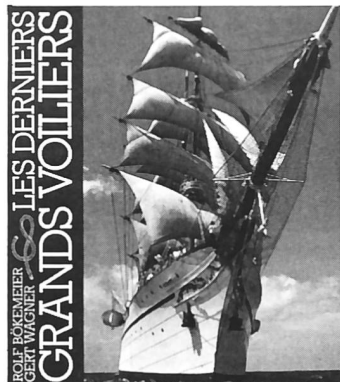
SDES

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE SUISSE

1211 Genève 3 Case postale 817 Rue Candolle 20 Tél. 022/20 38 11

«Les Derniers Grands Voiliers»

Loin des routes classiques de la littérature maritime, loin des musées ou des cimetières marins, sans



faire appel aux vieilles photos d'archives ni aux souvenirs de capitaines à la retraite, cet ouvrage offre à chacun la possibilité de vivre avec des marins d'aujourd'hui, à bord d'anciens grands voiliers qui naviguent encore.

Mondo a eu la chance de rencontrer deux grands reporters qui ont vécu et relaté plus d'une aventure en différents points du globe: Rolf Bökemeier et Gert Wagner. Ces deux «aventuriers» ont en commun la passion de la marine à voile. Un jour, ils se trouvent ensemble sur l'un des plus beaux voiliers du

monde. Ils doivent réaliser un reportage, textes et photos, ayant pour thème: «Comment réagit-on sur un quatre-mâts qui fait route de Hambourg à Haïti, sur les traces de Christophe Colomb?» Mais les règles et aléas de la navigation font du plus simple voyage initialement prévu une véritable aventure aux multiples rebondissements.

Jamais la vie sur la mer n'a été rendue si véridique par le biais des techniques modernes de reportage. Ce livre d'aventure à la fois roman-vérité et photo-reportage, est aussi une étude philosophique du

marin, de son comportement et de sa vie à bord.

Les passionnés de la voile (les illustrations de cet ouvrage sont splendides), les amateurs d'aventures véridiques et vécues par des hommes courageux seront fascinés par «Les Derniers Grands Voiliers» dont l'un des chapitres, consacré aux termes marins, est un véritable dictionnaire de bord.

Ce livre d'aventure se commande directement aux Editions Mondo S.A., 1800 Vevey, pour le prix de Fr. 16.50 plus 500 points Mondo, ou en librairie pour le prix de Fr. 41.— sans les points. **(SP)** ■

Une Revue

Energies — Présent — Avenir

Cette nouvelle revue paraît depuis septembre 1982 sous le titre complet suivant: «Economie-ÉNERGIES-Présent-Avenir». Elle est publiée par la «section romande du Mouvement suisse pour les économies d'énergie» (MSEE-SAGES) au rythme de quatre numéros par année. La rédaction est dirigée par M. Claude Ferrero, ing. EPFZ-SIA, de Versoix.

Cette publication «traitant de toutes les énergies et

pour toutes les économies» entend avant tout débroussailler pour le profane la forêt des documents traitant des économies d'énergie. Elle va également tenter de mettre en évidence des schémas et des faits techniques éprouvés, afin d'accélérer les processus de choix, puis de réalisation.

La Confédération, les cantons, les communes déploient tous depuis des années des efforts pour convaincre les milieux immobiliers et les propriétaires d'économiser l'énergie: la moitié de l'énergie utilisée

en Suisse n'est-elle pas consommée dans les installa-



tions de chauffage domestique? Mais il faut le reconnaître, les résultats sont relativement maigres. L'urgence du problème nécessite cependant des efforts continus!

Si les problèmes d'économies d'énergie vous intéressent, ne manquez pas de vous abonner à cette intéressante revue. L'adresse est la suivante: Revue «Energies-Présent-Avenir», c/o Société romande d'éditions, rue de la Colline 6, 1211 Genève 9. L'abonnement annuel coûte Fr. 20.—.

JLE ■

Humour...

Esprit de justice

Pierrot aime tous les animaux, grands ou petits, qu'ils volent ou qu'ils rampent.

«Lorsque je serai grand et que j'aurai beaucoup d'argent», dit-il un jour à ses parents, «je ferai bâtir dans notre jardin une petite maison pour les limaces, pour qu'elles ne soient pas défavorisées par rapport aux escargots!»

cpr.

Fiançailles sportives

Le centre-avant de l'équipe de football locale s'est fiancé.

«Et c'est pour quand, le mariage?» demande un ami avec un large sourire, en tapant sur l'épaule du fiancé.

«Nous n'en sommes pas encore là — pour l'instant, nous jouons la première mi-temps!»

cpr.



— Laissez, cher ami... vous avez déjà payé les cafés!

Dessin de Faure - Cosmopress

Chef-d'œuvre

Un amateur d'art est entré dans une galerie et s'entretient avec le propriétaire.

«Le Rembrandt que vous avez en vitrine est vraiment magnifique!»

«Il est non seulement magnifique, mais c'est le seul Rembrandt que l'on

peut trouver actuellement sur le marché de l'art en Europe!» lui répond le propriétaire de la galerie.

«Mais ne m'aviez-vous pas dit, il y a une semaine, que vous en aviez deux?» s'étonne le client.

«Si, c'est exact, mais le second n'est pas encore tout à fait terminé.»

cpr.



— Ah-la-la, je m'en souviendrai de cette excursion aux Pyramides...

Dessin de Hervé - Cosmopress

Réduction

«Pourrais-je s.v.p. avoir un billet à moitié prix», demande un homme à la caisse de la salle de concert.

«Un billet à moitié prix?» s'étonne la caissière.

«Pourquoi cela?»

«Parce que je suis sourd d'une oreille!»

cpr.

Méprise

«Comment s'appelle donc votre chat?»

«D'abord, nous l'avons appelé Matou, mais depuis qu'elle a eu des petits, c'est Minette!»

cpr.



Sans légende.

Dessin de Hervé - Cosmopress

Mots croisés faciles

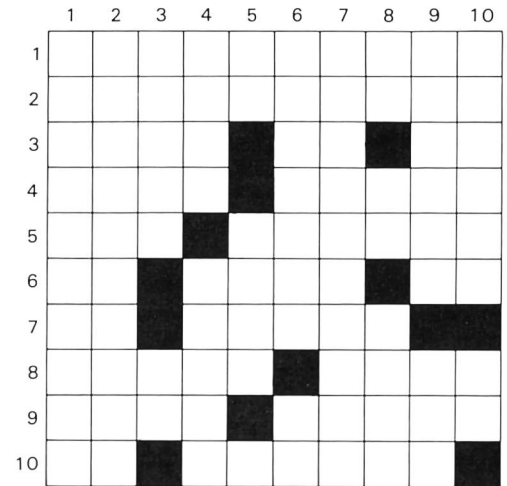
Horizontalement

1. Le travail n'est pas son fort. 2. Les mêmes qu'au 2 vertical, mais en terme d'argot. 3. Essai — Dont on a pris connaissance — Usages. 4. Lac d'Amérique — Très apprécié dans le Midi. 5. Subjonctif d'un verbe gai — Début. 6. Initiales d'un célèbre compositeur d'opérettes anglais — Prénom féminin — Appris. 7. Oui d'Outre-Rhin — Terre. 8. Inscription en tête d'un livre — Peu de gens y sont allés. 9. Greffe — Petit loir. 10. Deux lettres de sinistre mémoire — Qui a du bon sens.

Verticalement

1. Liens juridiques. 2. Habitent le Nouveau Monde. 3. La fin d'une hérésie — Phonétiquement: repas de bébé. 4. Un individu à l'envers — Ont bon appétit. 5. Phonétiquement: partie du corps humain — Ce n'est ni lui, ni moi. 6. Prénom féminin — Phonétiquement: autre prénom féminin. 7. Justes. 8. Voyelle doublée — Métal précieux — Département français. 9. Uniques — On dit qu'il aimait le vin. 10. Pièce de métal — Conjonction.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Mots croisés difficiles

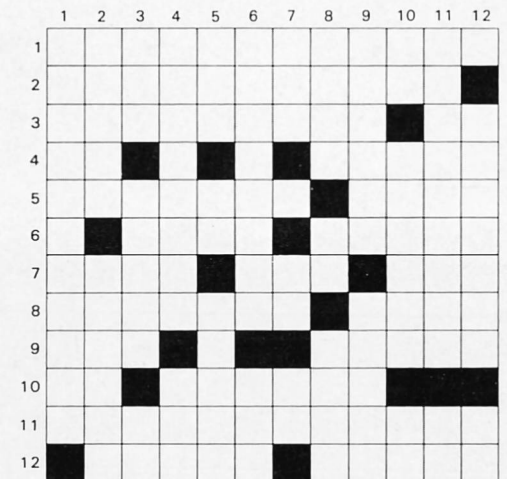
Horizontalement

1. Ne concerne pas les petits-enfants de Noé. 2. Peut s'appliquer à un portefeuille. 3. Sont articulés — Coutumes. 4. Exclamation — Lettre grecque. 5. Exposés — Monnaie. 6. Un duel qui est une véritable mêlée — S'il n'avait pas perdu sa queue, ce serait un cochon. 7. Un oiseau qui ne vole pas — Epouse de Jacob — Début d'une locution. 8. Anciennes mesures de capacité — Mémoire remis à un expert juridique. 9. Sans variété — Un futur. 10. Œuf d'ailleurs — Euphorbiacée. 11. Philosophe né à Dantzig. 12. De bien mauvais poissons — Est généralement subite et passagère.

Verticalement

1. Leur province comprend plusieurs diocèses. 2. Fils adoptif de Claude — Ses accords sont célèbres. 3. Figure héraldique — Toutes les cinq — Exclamation. 4. Une fiancée s'y noya — Son. 5. Pas tu — Phonétiquement: abandonner — Ni mai, ni long. 6. Café au lait — Issus. 7. Il vaut mieux y être au propre qu'au figuré — En Bourgogne — Préfixe. 8. Indiens — Ordre — Au centre de Londres. 9. Peut-être l'action d'un médecin — Région du ciel. 10. Encore elle! — Pourvoir du nécessaire — Vous pouvez le réclamer à condition de le retourner. 11. Enoncera successivement — Voyelle doublée. 12. Lubriques — Note.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



**Solution
de nos
mots croisés
faciles
du N° 10
d'octobre 1982**

1	B	A	T	R	A	C	I	E	N	
2	A	L	I	E	N	A	T	I	O	N
3	R	U	B	E	O	L	E	S		A
4	A	M	I		N	I				A
5	T	I	A	N		N	E	A	N	T
6	I	N	S	A	N	E		S	I	R
7	N	I		I	G	R	E	S	S	E
8	A	U	S	T	R	A	L	I	E	
9	G	M	T		E	I	U	S		O
10	E		E	M	E	T	T	E	U	R

**Solution
de nos
mots croisés
difficiles
du N° 10
d'octobre 1982**

1	V	E	N	T	R	I	P	O	T	E	N	T
2	E	V	I	T	E	R	A	S		R	A	I
3	N	O	E			E	X	T	I	R	P	E
4	E	L		I	S			I	D	E	A	L
5	Z	U	I	D	E	R	Z	E	E		L	T
6	U	T	R	E	C	H	T		S	E	M	
7	E	I	R	E		O	U	F		T		T
8	L	O	I		C			O	C	R	E	R
9	I	N	T	E	R	C	A	L	A	I	R	E
10	E	S	O	T	E	R	I	S	M	E		V
11	N		N	A	M	U	R		E	R	S	E
12	S	O	S	I	E		E	U	S	S	E	S



Ça c'est une veine!

J'ai un livret d'épargne de la Caisse Raiffeisen

Semaines Raiffeisen de l'épargne

Tous les enfants, qui, durant cette période, ouvriront un livret d'épargne ou effectueront un dépôt sur leur livret, recevront une amusante petite tirelire et pourront encore choisir au guichet.

un cadeau surprise épatant

«Et vite, secouons notre bas de laine
pour déposer nos p'tits sous à la Raiffeisen.»

Les grandes personnes aussi sont cordialement invitées à déposer leurs économies à la Caisse Raiffeisen; celles-ci en plus d'être placées en lieu sûr rapporteront un intérêt bienvenu. D'ailleurs, n'est-ce pas une excellente chose que d'avoir quelques francs de côté et à l'abri?



RAIFFEISEN

la banque de tous, au service de tous